



BASKETBALL BELGIUM

Conseil d'administration du 2 juin 2021 à 19h30

Vidéoconférence

Présents :

Jan Van Lantschoot (Président)

Basketbal Vlaanderen vzw, administrateur, représenté par
Jan Van Lantschoot (représentant permanent)
Kris Fels
Ann Depoorter

Association Wallonie-Bruxelles de Basketball asbl, administrateur, représenté par :
Jean-Pierre Delchef (représentant permanent)
Pascal Henry
Bernard Scherpereel

Stefan Garaleas, Secrétaire-Général

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation des procès-verbaux des réunions des 5 & 10 mai 2021

Les procès-verbaux sont approuvés. Le CA marque son accord pour que les procès-verbaux soient publiés dès que le délai pour la formulation des remarques est expiré.

3. Update Marketing (M. Bogaert)

M. Bogaert fournit un état des lieux détaillé dans le domaine des activités de communication et de marketing autour des Cats et des Lions. Il fait le point sur les partenariats et les opportunités potentielles, les études avec la valeur médiatique et la popularité du basket auprès de la génération Z et les opportunités dans l'organisation des matchs.

Diverses questions sollicitant des explications supplémentaires sont posées. Le CdA préfère inclure une clause de step-up dans les discussions avec de nouveaux partenaires compte tenu des résultats des Cats aux Jeux Olympiques.

M. Fels pose des questions sur les combinaisons possibles pour les futurs partenaires et sur les opportunités pour le parc automobile de BV et de l'AWBB. M. Van Lantschoot demande d'élaborer une stratégie avec des options de base pour les années à venir concernant les compétitions, les événements, les partenaires, les médias etc...

Le CdA remercie M. Bogaert pour l'explication claire et les beaux résultats enregistrés.

4. Rapport de la Commission des Licences

Le CdA discute du rapport de la commission des licences qui contient des recommandations pour l'amélioration du règlement et de la procédure, mais aussi pour les clubs.

M. Delchef souhaite compléter ces recommandations par des modifications réglementaires liées au fonctionnement de la commission des licences elle-même, notamment pour prévoir des dispositions pour des situations qui ne sont actuellement pas prévues dans le règlement. Il attire également l'attention sur le bon usage du français dans les décisions.

Il n'y a pas d'informations supplémentaires concernant l'état des lieux concernant le dossier des 3 clubs qui ont dû fournir des informations supplémentaires. M. Van Lantschoot demandera un update.

M. Henri est d'accord avec M. Delchef pour ce qui est de prévoir des dispositions pour des situations qui n'ont pas encore été réglées dans la réglementation. Il demande également une clarification de la notion d'"irrégularités en matière de sécurité sociale" puisque les gradations sont importantes.

M. Van Lantschoot propose d'entamer un dialogue avec la commission des licences lors de la préparation de la saison prochaine.

5. Classement TDW pour l'inscription aux compétitions européennes de clubs

Dans le cadre de la fusion entre SKW et Kangoeroes Mechelen, le CdA déclare que conformément au règlement de Basketball Vlaanderen (et celui de l'AWBB qui reprend les mêmes finalités), le club absorbant qui a acquis le numéro matricule de Kangoeroes Mechelen reprend les droits sportifs de SKW.

6. Composition des séries TDM2.

Le CdA confirme la proposition du Département compétition concernant la composition des séries en TDM2. Un débat s'engage la délimitation des compétences entre le Département compétition et le CdA. Il est décidé de demander au Département compétition d'établir des critères servant de base à la composition des séries qui serviront de cadre aux futures compétitions. Ces critères seront soumis au CdA pour approbation. Par la suite, le Département compétition établira lui-même la composition de séries selon les critères convenus.

7. Adaptation de la convention de délégation pour la compétition

Après la discussion qui a eu lieu lors du CdA précédent concernant l'ordre des calendriers, la convention de délégation doit être adaptée. M. Delchef prendra l'initiative. Les critères mentionnés au point précédent doivent également être intégrés dans la convention de délégation.

8. Ligue BNXT : état des lieux

Le CdA débat des 3 documents déposés (les statuts, la convention d'actionariat et la convention BNXT-NBB-BB). M. Fels souhaite revoir et adapter immédiatement la convention BB – PBL. M. Van Lantschoot le mentionnera lors de la réunion concernant la convention BNXT-NBB-BB. M. Fels rédigera une note avec les points à discuter et ses points de vue.

9. Feuille de match électronique

Une feuille de match électronique doit également être utilisée dans les divisions nationales. BV dispose déjà d'un tel système qui fonctionne et AWBB démarrera en interne avec son propre système à partir de la saison 21-22. En ce qui concerne l'application à la compétition nationale, le CdA propose, après discussion, d'utiliser la feuille de match électronique de l'équipe où se joue le match. Dans ce cas, une modification dans les fonctions d'officiels de table peut avoir lieu et que l'équipe visitée tienne la feuille de match. Un groupe de travail technique awbb/bvl coordonnera spécifiquement le volet opérationnel.

10. Programme BNT jeunes

M. Garaleas se réfère aux e-mails dans lesquels la position du CdA a été précédemment demandée sur la campagne BNT Youth. Le CdA confirme l'inscription des U20 et U16.

11. Modification des statuts BB rapport et suivi

M. Van Lantschoot se réfère à la réunion spéciale qui s'est tenue sur ce thème et déclare qu'une AGE devra statuer.

12. Frais C. Coomans

Le CdA discute de certaines anciennes notes de frais de M. Coomans lorsque BB était encore en phase de démarrage et accepte qu'elles soient remboursées.

13. Commission paritaire 223

M. Delchef se réfère à la décision reçue précédemment selon laquelle Basketball Belgium n'est pas reconnue comme une organisation d'employeurs et ne fait donc pas partie de la CP 223. Plusieurs membres comprennent la décision et il n'y aura pas d'appel ni de nouvelle demande. Cependant, une synergie doit être recherchée avec PBL si elle était reconnue comme membre de la CP 223. Ainsi exemple, BB pourrait être co-représentée avec une personne physique supplémentaire lorsque PBL assiste aux réunions.

14. Tour de table

M. Delchef demande l'attention nécessaire pour informer et inviter les membres du CdA aux activités internes, par exemple le tirage au sort programmé pour la CdB dames.

Version de base: NL

Jan Van Lantschoot

Président

Stefan Garaleas

Secrétaire-Général